

BIEN VIVRE A TROUY

Septembre-Octobre-Novembre 2026

N° 110



***Stèle commémorant le parrainage entre la ville de Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie
(voir page 16)***



SOMMAIRE

Page 3	L'édito
Page 4	Le Recensement de la population
Page 5	Les travaux
Page 7	Le cimetière
Page 8	L'environnement
Page 10	Le scolaire
Page 12	Le Centre de Loisirs.
Page 13	Le Relais Petite Enfance et le DAME
Page 14	Le C.C.A.S.
Page 15	Nos Trucidiens ont du talent
Page 16	Parrainage avec le 1^{er} Régiment d'Infanterie
Page 18	Les mises à l'honneur
Page 19	Les Ateliers de Béa
Page 20	Les informations
Page 23	Les manifestations municipales
Page 24	Les activités permanentes
Page 25	Les manifestations
Page 32	A ne pas manquer



NADINE MOREAU

**Première adjointe en charge des associations et
de la vie de la cité**

Chères Trucidiennes, Chers Truciens,

L'été 2026, qui n'est pas encore terminé, restera marqué par des épisodes de canicule particulièrement éprouvants. Ces fortes chaleurs ont mis les organismes à rude épreuve et nous rappellent combien il est essentiel de prendre soin de soi et de veiller les uns sur les autres.

Cet été a également été durement marqué par les violents incendies qui ont frappé plusieurs régions de France, notamment le Var, les Landes et surtout la Gironde. Derrière les images impressionnantes de forêts ravagées se cachent des femmes, des hommes et des familles qui ont parfois tout perdu.

En cette rentrée, je souhaite leur adresser une pensée toute particulière ainsi qu'aux sapeurs-pompiers, aux forces de sécurité et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés sans relâche pour protéger les populations. Face à ces drames, nos difficultés du quotidien paraissent bien modestes et nous rappellent l'importance de la solidarité.

Je tiens également à adresser mes plus sincères remerciements au Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés tout au long de ces périodes de forte chaleur. Grâce à leurs appels réguliers et à leur présence attentive auprès de nos aînés, ils ont démontré une fois encore toute l'importance de la solidarité qui anime notre commune.

A présent, place à la rentrée ! Elle est synonyme de retrouvailles, de nouveaux projets et d'une vie locale qui reprend pleinement son rythme. Notre tissu associatif, particulièrement dynamique, vous propose de nombreuses manifestations tout au long des mois de septembre, octobre et novembre. Je vous invite à découvrir le calendrier des animations à la fin de ce numéro et à venir partager ces moments qui font vivre notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine d'énergie, de convivialité et de rencontres.

Continuons à prendre soin de nous et de nos proches.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du Bien Vivre.



RECRUTEMENT

LA VILLE DE TROUY RECRUTE 7 AGENTS RECENSEURS

Vous recherchez une mission rémunérée et aimez le contact avec le public ?
Rejoignez l'équipe des agents recenseurs de la commune !

Période de collecte

Du 21 janvier au 20 février 2027

Vos principales missions

- ✓ Participer à la formation organisée par l'INSEE
- ✓ Distribuer et récupérer les questionnaires de recensement
- ✓ Accompagner les habitants dans leurs démarches
- ✓ Assurer le suivi de votre secteur de collecte

Profil recherché

- ✓ Organisé(e), rigoureux(se) et autonome
- ✓ Sens du contact et de la confidentialité
- ✓ Bonne connaissance de la commune appréciée
- ✓ Permis B, véhicule personnel et téléphone portable personnel indispensables

Disponibilité

- 🔑 De début janvier à fin février 2027
- 🔑 Présence en journée et en soirée, y compris certains mercredis et samedis
- 🔑 Aucun congé pendant la période de collecte

Conditions

- 🔑 Contrat de vacataire
- 🔑 Rémunération selon le nombre d'imprimés collectés

 **Candidatez avant le 9 octobre 2026**

 **Renseignements : ludovine.foliot@ville-trouy.fr**

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à :

Hôtel de Ville de Trouy
A l'attention de Mme Ludovine FOLIOT (DRH)
12 route de La Chapelle
18570 Trouy

Rejoignez l'équipe qui participe à une mission essentielle pour la commune !

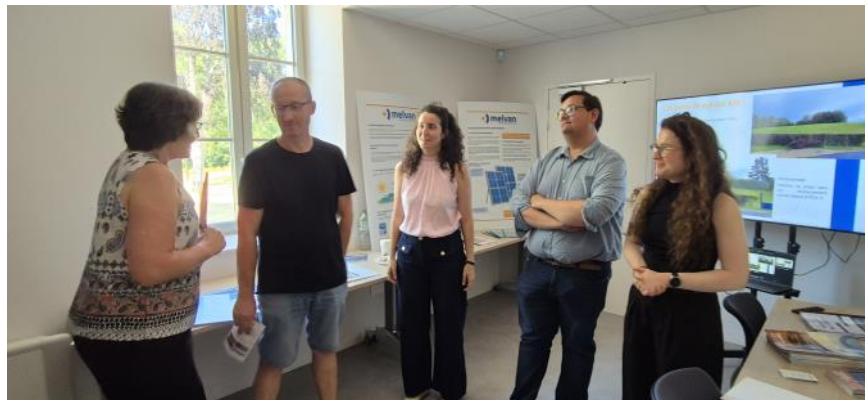
UN PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE À L'ÉTUDE À TROUY NORD

Une ancienne carrière située à Trouy Nord pourrait prochainement accueillir un parc photovoltaïque.

Ce terrain privé de plus d'un hectare, exploité jusqu'à la fin des années 1970 avant d'être utilisé comme dépôt de matériaux inertes, est actuellement à l'étude pour la production d'électricité d'origine solaire.

Le projet, porté par la société Melvan, a été présenté aux habitants lors d'une permanence organisée en mairie le 8 juillet dernier. Il prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques dont la production serait injectée dans le réseau public de distribution.

Conçu sur un site déjà artificialisé, le projet entend préserver son environnement. Les chemins, les haies et les arbres remarquables seront conservés, tandis que la partie Nord du terrain, où pâturent des moutons et sont installées des ruches, restera intacte. De nouvelles plantations viendront également renforcer l'intégration paysagère de l'installation.



La réalisation de ce parc dépend toutefois de la capacité du réseau électrique. Actuellement saturé dans le Cher, celui-ci ne devrait pas permettre de nouveaux raccordements avant 2028. Si les conditions sont réunies, les travaux pourraient débuter à cette échéance.

Une fois en service, cette installation produirait environ 1 216 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 547 habitants.

VOTRE LOGEMENT N'EST PLUS ADAPTÉ À VOTRE MOBILITÉ ?

Réalisez les travaux nécessaires à votre confort, votre sécurité et votre maintien à domicile.



J'ADAPTE MON LOGEMENT
AVEC BOURGES PLUS

- Aides financières
- Conseils travaux
- Soutien administratif



Permanence

TROUY

le mercredi 9 décembre 2026 de 9h à 12h
à la salle des actes du château Rozé

02 48 68 20 46
SOLHA Cher



ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Du 24 SEPTEMBRE
AU 12 OCTOBRE
INCLUS

Rétrocession des voiries Rue des Marjolaines, Allée des Marjolaines accompagné de son plan d'alignement, Allée César - Abrogation du plan d'alignement de la rue des Acacias

Consultable ici !

Consignez vos observations sur le registre en mairie, par courrier ou auprès du commissaire-enquêteur.



Permanences du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville:
Jeudi 24 septembre 2026 de 10h à 12h
Lundi 12 octobre 2026 de 16h à 18h

A l'Hôtel de Ville
Lundi : 9h-12h et 14h-17h
Mardi : 9h-12 et 14h-18h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-17h



Le dépôt des observations par courrier sera soit par voie postal en recommandé soit avec dépôt en main propre à l'Hôtel de Ville:
12, route de la Chapelle - 18570 TROUY

HOTEL DE VILLE ☎ : 02 48 64 78 18 📍 : 12, route de la chapelle 18570 TROUY



TRAVAUX AU KIOSQUE : UNE TOITURE TRADITIONNELLE POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE COMMUNAL

Des travaux sont actuellement en cours sur le kiosque afin de lui redonner une toiture traditionnelle en bac zinc, en remplacement de la toiture plate existante.

Cette intervention répond à un double objectif. D'une part, **pérenniser le bâtiment**, particulièrement exposé en raison de son environnement arboré. Au fil des années, les feuilles et débris végétaux accumulés sur la toiture plate ont favorisé les infiltrations et accéléré sa dégradation.



D'autre part, ces travaux permettent de **retrouver l'aspect d'origine du kiosque**, qui était initialement couvert d'une toiture à plusieurs pans. Le choix d'une couverture en bac zinc offre une solution durable, nécessitant peu d'entretien, tout en respectant l'esthétique historique de l'édifice.

Cette restauration contribue ainsi à la préservation du patrimoine communal et à la valorisation de ce bâtiment emblématique, afin qu'il puisse continuer à s'intégrer harmonieusement dans son environnement pour de nombreuses années.

UNE ALLÉE SUZANNE FOUCHÉ INAUGURÉE AU « DAME »

A l'occasion des 25 ans de son implantation à Trouy, le DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif) de LADAPT a inauguré, le 30 juin dernier, l'allée menant à son établissement, désormais baptisée **allée Suzanne Fouché**, en hommage à la fondatrice de LADAPT, créée en 1929.

En présence du maire Franck Breteau, du maire honoraire Gérard Santosuosso, d'élus, de partenaires, de familles et de professionnels, le directeur du DAME, Alberto Martins, a rappelé l'histoire de l'établissement, transféré de Cornusse à Trouy en 2001 afin de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au cœur de la vie locale.

Le dévoilement de la plaque de l'allée Suzanne Fouché est venu conclure ce moment de mémoire et de reconnaissance, symbole des valeurs d'accompagnement, de solidarité et d'inclusion portées par LADAPT depuis près d'un siècle.



LES JEUNES TRUCIDIENS



Comme chaque été, la ville de Trouy permet à 4 jeunes de 16 à 18 ans de découvrir le monde du travail au travers d'un job d'été.

Ces jeunes travaillent à mi-temps pendant un mois et sont en appui des agents du service technique. Ils sont rémunérés sur la base du SMIC.

En juillet, nous avons accueilli Timao Thang et Raphaël Cherrier.

Ils ont accompagné et aidé les équipes des espaces verts dans les missions quotidiennes : arrosage, propreté urbaine, désherbage, utilisation du rotofil électrique et du souffleur.

Une mission particulière leur a été demandée : le désherbage du cimetière. En effet, des trucidiens nous ont alertés sur l'entretien du cimetière. Les équipes s'efforcent de l'entretenir régulièrement. Le renfort des jeunes était donc une occasion de faire une opération coup de poing avec les agents du service technique.

La ville de Trouy est engagée depuis de nombreuses années dans une politique zéro phytosanitaire. Sur certains secteurs, l'utilisation de ces produits était encore permise il y a quelques années. Mais tous ces produits nocifs pour l'environnement et notre santé sont désormais interdits, ce qui implique un désherbage manuel plus long.

Notre belle ville est largement pourvue d'espaces verts et est bien entretenue. Les points de fraîcheur et espaces ombragés sont nombreux à Trouy et nos équipes sont très sollicitées. Mais elles gardent le cap pour que chacun puisse profiter d'un cadre de vie largement végétalisé et agréable.

CIMETIÈRE : ADOPTONS LES BONS GESTES POUR PRÉSERVER CE LIEU

Chaque semaine, les agents municipaux consacrent près de deux heures au tri des déchets déposés dans les poubelles du cimetière. Un temps précieux qui pourrait être consacré à l'entretien du site, réalisé entièrement à la main, les produits phytosanitaires étant interdits.

Afin d'améliorer le tri et de respecter les consignes de collecte de Bourges Plus, les poubelles situées à l'intérieur du cimetière seront supprimées à l'automne. Elles seront remplacées, au niveau du parking route de Plaimpied, par un bac en béton destiné à recevoir uniquement la terre et les végétaux. Une poubelle jaune permettra d'y déposer exclusivement les pots en plastique et leurs emballages.



Le point de ramassage des déchets, quant à lui, reste situé devant le petit portail du cimetière, route de Châteauneuf (et non sur le parking). La commune a déjà reçu plusieurs avertissements de Bourges Plus en raison d'un mauvais tri, entraînant une suspension temporaire de la collecte. Aujourd'hui encore, ce sont les agents municipaux qui doivent reprendre le tri des déchets.

Nous remercions chacun d'adopter un geste simple : venez avec votre nouveau pot ... et repartez avec l'ancien ! Ensemble, contribuons à préserver la propreté de ce lieu de recueillement et à faciliter le travail des agents municipaux.

Sur la partie agrandissement, des points d'eau sont à votre disposition : deux sur colonnes ainsi qu'un récupérateur d'eau, à utiliser en priorité qui se trouve du côté gauche de l'abri à container.

Des outils de jardin, des arrosoirs sont à votre disposition. Nous vous remercions d'en prendre soin et de les remettre à leur emplacement après usage.

COLLECTE DES
DÉCHETS VERTS

QUI EST CONCERNÉ ?

- Personnes âgées de plus de 70 ans
- Femmes veuves
- Personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire)
- Personnes à mobilité réduite

INSCRIPTION

Inscription en mairie obligatoire (renouvellement automatique).
Deux sacs fournis par la Municipalité.
Les sacs vidés sont laissés sur place.

CONSIGNES

Uniquement des végétaux : tailles, élagages, feuilles, gazon.
Sacs de 125 litres maximum et jusqu'à 1 m³ maximum.
Aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé.

PROCHAINS RAMASSAGES

Lundi 14 septembre — Nord
Jeudi 17 septembre — Bourg

Lundi 16 novembre - Nord
Jeudi 19 novembre - Bourg

ARBRES DE BIENVENUE

Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans.

Le deuxième meilleur moment est maintenant.

Dans le cadre de l'opération des Arbres de Bienvenue, la ville de Trouy ouvre une nouvelle session d'inscriptions jusqu'au 02/10/2026 !

Quand ?

Les arbres, produits par la commune, seront remis lors d'une cérémonie de bienvenue qui se tiendra le 27 novembre 2026 à 18h30 à l'Espace Jean-Marie Truchot.
Gratuite, cette manifestation est une occasion unique de vous accueillir, de vous présenter la ville, ses associations, ses commerçants.

Comment s'inscrire ?

Rien de plus simple ! Rendez-vous sur <https://www.villedetrouy.fr/mon-quotidien/environnement/> Le formulaire d'inscription y est disponible, ainsi que les modalités de participation ou faire une demande à valerie.georges@ville-trouy.fr.
Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez vous rendre directement à l'accueil de la mairie et demander un dossier papier.

Qui peut bénéficier de cette opération ?

L'opération s'adresse aux propriétaires nouvellement arrivés dans la commune en 2025, soit par un achat, soit par la fin des travaux de permis de construire pour leur souhaiter la bienvenue.



La Ville de Trouy, soucieuse de la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel les concernant, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), il ne sera pas réalisé de prospection individuelle envers chaque nouvel arrivant, seule sera mise en œuvre une communication générale.

Le fumier au potager

Améliore
l'activité biologique
du sol
(micro-organismes
/ vers de terre...)



Améliore
la texture et
la structure
du sol

Enrichit le sol

Améliore
la résistance des
végétaux face aux
maladies

Améliore
la rétention
en eau

Vente de fumier

Fumier composté : composition

75 % de fumier de bovins
25 % de broyat de branches
(exclusivement feuillus)

Origine : Local (Saint Loup des Chaumes 18)

Quantité : 300 litres (6 x 50 litres) soit environ 200 kg

Prix : 25 euros

Inscription du 1er septembre au 31 novembre 2026

Sur inscription en mairie - 02.48.64.78.18 - mairie@ville-trouy.fr
À retirer aux serres municipales (Allée des Brigamilles),
sous forme de Drive avec un moyen de transport adapté.
Paiement par chèque, à l'inscription, à l'ordre du Trésor Public.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE « L'ENVOL » CÉLÈBRE LES QUATRE SAISONS



Ce 19 juin au matin, afin d'éviter les fortes chaleurs annoncées, l'école maternelle « L'Envol » de Trouy Nord a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année sur le thème des quatre saisons.

De nombreuses familles ainsi que plusieurs assistantes maternelles avaient répondu présentes pour venir applaudir les enfants. La municipalité était représentée par Nadine Moreau, adjointe au maire.

La première partie du spectacle a permis aux élèves de présenter quatre tableaux dansés, chacun illustrant une saison, avant de se retrouver pour une danse collective très appréciée du public. Dans un second temps, tous les enfants ont interprété ensemble trois chansons, offrant aux spectateurs un moment plein d'émotion.

Parents, enseignants et enfants ont ainsi partagé un agréable moment qui est venu clôturer une belle année scolaire à l'école « L'Envol ».

UNE BELLE FÊTE DE FIN D'ANNÉE POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

Malgré la canicule ce 19 juin, les familles ont pu assister dans d'excellentes conditions à la fête de l'école élémentaire du Bourg, organisée à l'EJMT dans une salle climatisée.

Afin d'accueillir les parents dans les meilleures conditions, deux représentations ont été proposées. Les élèves ont présenté un spectacle de théâtre original retraçant une grande fresque chronologique, de la Préhistoire jusqu'à nos jours. Un voyage à travers les époques qui a séduit le public par sa richesse et la qualité de l'interprétation des jeunes comédiens.

Les familles ont également pu se procurer, au prix symbolique de 1 euro, un programme entièrement réalisé par les élèves. Les décors, particulièrement remarquables, ont été conçus par les deux accompagnatrices, Christelle et Sandra, avec la participation des enfants.

Ce spectacle est le fruit d'un important travail mené tout au long de l'année. Pendant dix séances, les élèves ont bénéficié de l'accompagnement de la Compagnie Maleluka de Bourges et d'Emily, fondatrice de la Compagnie du Dernier Soleil, association trucidienne. Une belle aventure artistique qui s'est conclue sous les applaudissements d'un public conquis.





NOËL AVANT L'HEURE POUR LES CM2

En cette fin d'année scolaire et comme le veut la tradition, les CM2 ont reçu des cadeaux de la municipalité ainsi que des associations de parents GPE et TNAPE.

Afin de tous les féliciter, Rachel Tanneur, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, a remis à chacun une carte cadeau Cultura d'un montant de 30 euros ainsi qu'un écogobelet avec le nouveau logo de la commune.

Les parents représentants des 2 associations truciennes ont, quant à eux, remis à chaque élève une calculatrice homologuée par les collèges de secteur.

Nous leur souhaitons de bonnes vacances reposantes et une bonne continuation dans leurs études.

CAFÉ DES PARENTS : UN MOMENT DE PARTAGE À L'ENVOI

Pour finir l'année scolaire avec un beau moment de convivialité, la maternelle L'Envol a organisé un café des parents le vendredi 3 juillet de 8h30 à 9h30.

Autour d'un café, d'un thé et de quelques chouquettes, les parents ont pu échanger avec les enseignantes et les ATSEM.

Une belle façon de faire entrer les parents à l'école.



LES EFFECTIFS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

Les effectifs prévus pour la rentrée scolaire de septembre sont en légère baisse, ce qui nous a valu une fermeture de classe à l'école élémentaire du Bourg.

Il y a, en général, toujours des inscriptions de dernière minute pendant les vacances scolaires mais, pour l'heure, les effectifs se déclinent comme suit :



Maternelle du Bourg : 69 élèves pour 3 classes
 Maternelle du Nord : 39 élèves pour 2 classes
 Élémentaire du Bourg : 113 élèves pour 5 classes
 Élémentaire du Nord : 87 élèves pour 4 classes

RAPPEL : la rentrée scolaire est programmée pour le mardi 1^{er} septembre.

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DES COMMUNES PARTENAIRES CONVENTIONNÉES AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DE TROUY



Dernièrement, les élus des communes partenaires (Lissay-Lochy, Arçay, Saint-Caprais, Senneçay, Le Subdray, Plaimpied-Givaudins) se sont réunis afin d'échanger sur l'organisation des services proposés par le Centre de Loisirs de Trouy, à savoir l'accueil des enfants les mercredis et durant les séjours des vacances scolaires.

Les discussions ont porté sur les conventions de partenariat et les modalités, avec pour objectif de poursuivre le fonctionnement des dispositifs existants et de renforcer la qualité des services proposés aux familles.

Il a été acté la poursuite des conventions déjà engagées, avec les communes partenaires.

Les élus ont également abordé la fermeture des structures durant les fêtes de fin d'année.

Cette rencontre a permis de confirmer la volonté commune des élus de poursuivre un travail concerté au service des habitants et du développement des services de proximité.

UN ÉTÉ RICHE EN DÉCOUVERTES AU CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de Loisirs de Trouy a une nouvelle fois connu un bel été, en accueillant 238 enfants issus de Trouy et des communes partenaires d'Arçay, Le Subdray, Saint-Caprais, Senneçay, Plaimpied-Givaudins et Lissay-Lochy. La fréquentation a atteint une moyenne de 90 enfants par jour en juillet et 41 en août.

Tout au long des vacances, l'équipe d'animation a proposé un programme varié, construit autour des objectifs pédagogiques définis pour chaque tranche d'âge : développer les capacités des plus petits, permettre aux enfants d'exprimer leur personnalité à travers les activités et encourager la coopération entre les plus grands.



Les enfants ont ainsi profité de nombreuses animations et sorties : structures gonflables, activités équestres, ateliers cuisine et créatifs, robotique, véhicules radiocommandés, médiathèque, bibliothèque, Muséum, Palais Jacques-Cœur, Val d'Auron, séances de thérapie animale, initiations au rugby et à la danse moderne, sans oublier les sorties piscine et les nuits sous tente, dont une au camping du Village Loisirs de Goule.

Les animateurs ont également mis à profit les espaces naturels du centre pour proposer des activités de plein air favorisant l'autonomie, la découverte et le vivre ensemble.

Enfin, les jeunes trucidiens de 11 à 14 ans ont bénéficié d'un programme spécifique avec des sorties très appréciées : bowling, karting électrique, laser game, padel, accrobranche, découverte d'Apremont-sur-Allier ou encore participation au Playa Tour à Saint-Florent-sur-Cher.

Un été placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte, fidèle aux valeurs éducatives portées par la commune.



UN PREMIER ATELIER PARENTS-ENFANTS TRÈS APPRÉCIÉ À TROUY



Le 30 mai, le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé à Trouy son premier atelier parents-enfants, réunissant une vingtaine de familles.

Les participants ont profité d'activités sensorielles et de motricité en plein air, ainsi que d'un espace Snoezelen favorisant le calme et la relation parent-enfant.

Cette matinée a également été l'occasion d'échanger autour de la parentalité dans une ambiance conviviale.

Face au succès de cette première édition, un nouvel atelier est déjà prévu au mois d'octobre.

UNE BELLE FÊTE DE L'ÉTÉ AU RPE

Le 17 juin, le Relais Petite Enfance a célébré l'arrivée de l'été en réunissant 11 assistantes maternelles, plus de 30 parents et une cinquantaine d'enfants.

Les familles ont profité de nombreux ateliers sensoriels, de motricité et de découverte, ainsi que de la présence de la ferme ambulante Minimalis, très appréciée des enfants.

La matinée s'est terminée par des comptines interprétées par les enfants avant un pique-nique partagé.

Cette journée conviviale a marqué la fin de la première année d'activités du RPE, dans une ambiance chaleureuse e.



LE DAME

LE DAME DE TROUY FÊTE 25 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INCLUSION

Le DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif) de LADAPT a célébré mardi les 25 ans de son implantation à Trouy lors d'une journée festive réunissant jeunes accompagnés, familles, professionnels, partenaires et élus.

Les festivités ont débuté par un buffet gastronomique préparé par les chefs des Tables gourmandes du Berry. Ce repas est venu conclure un projet pédagogique annuel consacré à la création de recettes inclusives, associant les jeunes de l'établissement et des professionnels de la restauration.

Les invités ont ensuite découvert les différents espaces du DAME lors de visites guidées avant de profiter des nombreuses animations proposées tout au long de l'après-midi : spectacles de magie, sculptures sur ballons, déambulation de personnages et diverses activités conviviales.



Pour toute démarche, vous pouvez contacter le 02 48 64 78 18 ou par mail ccas@ville-trouy.fr.

REPAS ET COLIS AUX AÎNÉS



Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 6 décembre 2026**. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus recevront dans quelques semaines, leur invitation accompagnée d'un questionnaire à retourner au C.C.A.S. **avant le 9 octobre**.

Si vous êtes concernés et ne recevez pas votre invitation, contactez le 02 48 64 78 78 ou par mail à ccas@ville-trouy.fr.

Pour le bon déroulement de ces manifestations (réservations, commandes, ...), nous vous rappelons qu'il est **IMPERATIF** de respecter la date limite des inscriptions. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Si vous choisissez le colis de Noël à la place du repas, la distribution aura lieu le **mercredi 9 décembre 2026 de 14h à 16h** :

- à l'école élémentaire pour les habitants du Nord,
- à l'EJMT pour les habitants du Bourg.

BONS CADEAUX



Comme chaque année, le C.C.A.S. offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau d'une valeur de 30 €, sous la forme d'un virement bancaire :

- ⇒ aux enfants placés dans des familles d'accueil trucidiennes (**l'attribution est automatique**),
- ⇒ aux personnes porteuses de handicap (ne bénéficiant pas du repas des aînés, ni du colis) reconnues handicapées (catégorie C ou 80 % d'invalidité) **qui en ont fait la demande**.

BOURSE AUX ÉTUDES

Le C.C.A.S. a mis en place une **bourse aux études pour les étudiants** dont l'attribution est soumise à condition de ressources. Pour en bénéficier, le quotient familial **du foyer** doit être inférieur ou égal à **1 000 €**.

Si vous souhaitez déposer une demande, vous pouvez contacter le C.C.A.S. qui vous transmettra un dossier à compléter et à retourner, accompagné :

- ⇒ d'un dossier détaillé de votre projet (études envisagées, démarches entreprises, aides financières sollicitées, ...),
- ⇒ des justificatifs de ressources du foyer (salaires, allocations, indemnités, pensions alimentaires perçues, etc.)



A réception de ce dossier, un rendez-vous avec M. Didier Georges, Vice-Président du C.C.A.S., pourra vous être proposé afin de compléter votre dossier en vue de sa présentation au Conseil d'Administration.

UNE AIDE RENFORCÉE POUR PASSER LE BAFA



Comme annoncé lors des dernières élections municipales, la Ville de Trouy renforce son soutien aux jeunes en augmentant l'aide accordée pour l'obtention du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), versée par le C.C.A.S.

Jusqu'à présent fixée à **300 €**, cette participation municipale est désormais portée à **500 €**. Cette mesure vise à faciliter l'accès à cette formation, souvent indispensable pour exercer dans les accueils de loisirs et les séjours de vacances, tout en encourageant l'engagement des jeunes trucidiens dans l'animation.

Les jeunes souhaitant bénéficier de cette aide sont invités à se rapprocher du service Enfance, qui les informera sur les conditions d'attribution et les démarches à effectuer. Par cette décision, la municipalité réaffirme sa volonté d'accompagner la jeunesse et de favoriser l'accès à la formation et à l'emploi.

EMAG : LA MUSIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Installée à Trouy depuis 2020, l'école EMAG, fondée par Anthony Gautier, professeur de batterie diplômé d'État, propose des cours individuels de batterie et de piano pour les enfants dès 5 ans et les adultes, quel que soit leur niveau.

L'école privilégie un enseignement personnalisé, permettant à chacun de progresser à son rythme. EMAG organise également des ateliers d'éveil musical, de soutien rythmique, d'improvisation et de composition, ainsi que des concerts trimestriels au Birdie à Bourges, offrant aux élèves l'occasion de se produire sur scène dans une ambiance conviviale.

En parallèle, Anthony Gautier anime des ateliers d'éveil musical dans les structures de la petite enfance du Cher et intervient depuis 2026 à l'école maternelle L'Envol de Trouy Nord pour initier les plus jeunes au plaisir de la musique.

EMAG Ecole de Musique Anthony Gautier, 1 route de Châteauneuf 18570 Trouy (Nord)

Téléphone : 06 68 12 24 08

E-mails: emag18@yahoo.com gautier.anthony18@gmail.com—Facebook : Emag18



SÉVERINE NAVARRO LANCE SON CABINET DE SOPHROLOGIE À TROUY NORD

Installée à Trouy depuis 2016, Séverine Navarro a ouvert en mars 2026 son cabinet de sophrologie, «Séverine Renaissance et Sophrologie», à Trouy Nord.

Après une carrière dans l'accompagnement et le soin, elle s'est formée à la sophrologie afin d'aider les adolescents et les adultes à retrouver un mieux-être.

Spécialisée dans l'accompagnement du deuil, des relations toxiques et de la reconstruction personnelle, elle propose un suivi fondé sur l'écoute, la bienveillance et le respect du rythme de chacun. Son cabinet, situé 2 rue Pasteur, reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contact : 07 68 41 82 44

mail : severinerenaissanceetsophrologie@outlook.fr

Site internet : www.severine-renaissance-et-sophrologie.fr





Le samedi 12 septembre 2026, la Ville de Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie officialiseront un lien dont les racines plongent dans l'une des périodes les plus sombres de notre histoire. Ce parrainage ne crée pas une relation nouvelle : il vient reconnaître une fraternité forgée dans les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, lorsque soldats et habitants choisirent ensemble de servir une même cause : la liberté.

Trouy, une commune coupée en deux par l'Histoire

À l'été 1940, après la signature de l'armistice, la France est divisée en deux par la ligne de démarcation. Dans le Cher, cette frontière traverse la commune de Trouy, faisant d'elle un territoire singulier où se côtoient, sur quelques kilomètres seulement, zone occupée et zone libre.

Cette situation bouleverse profondément le quotidien des Truciens. La mairie et l'école se trouvent en zone occupée, les déplacements sont soumis aux laissez-passer et les contrôles allemands rythment désormais la vie de la population. Pour aller travailler, rendre visite à un proche ou cultiver une parcelle située de l'autre côté de la ligne, il faut obtenir une autorisation et franchir les postes de contrôle.

Mais cette frontière fait également de Trouy un lieu stratégique.

Des prisonniers de guerre évadés, des familles juives, des aviateurs alliés, des résistants et, plus tard, des jeunes refusant le Service du Travail Obligatoire cherchent à franchir clandestinement la ligne de démarcation. Dans les fermes, les hameaux et les chemins de campagne, des habitants leur apportent assistance, les hébergent, les guident ou leur procurent de faux papiers. Ces gestes, accomplis dans la plus grande discrétion, exposent leurs auteurs à de lourdes sanctions.

Le maire de l'époque, Désiré Segril, s'illustre par son engagement en délivrant de faux certificats de travail qui permettent à plusieurs personnes d'échapper aux contrôles allemands. À travers lui, c'est toute une population qui fait preuve d'un courage silencieux et d'un profond attachement aux valeurs de solidarité et de liberté.

Le Berry devient la terre du 1er Régiment d'Infanterie

Parallèlement, le 1er Régiment d'Infanterie, le plus ancien régiment encore en activité de l'armée française, est reconstitué au sein de l'Armée d'Armistice. Ses unités sont réparties dans plusieurs communes du Berry afin d'assurer différentes missions, notamment la surveillance de la ligne de démarcation.

À Trouy, la 7^e compagnie, commandée par le sous-lieutenant Roideau, est stationnée sur le territoire communal. Les soldats vivent au contact de la population et des liens de confiance se nouent rapidement avec les habitants. Sans le savoir, ils préparent les fondements d'une solidarité qui prendra tout son sens quelques mois plus tard.

Le choix de l'honneur

Le 11 novembre 1942 marque un tournant décisif. Les troupes allemandes envahissent la zone libre et l'Armée d'Armistice est dissoute.

Sous l'impulsion du colonel Bertrand, les officiers, sous-officiers et soldats du 1er Régiment d'Infanterie refusent la résignation. Ils rejoignent l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), dissimulent armes et matériels, organisent des réseaux clandestins et participent activement à l'encadrement des maquis berrichons.

À Trouy, les liens tissés entre les militaires et la population prennent alors toute leur dimension. Les habitants apportent leur soutien, offrent parfois un refuge, transmettent des renseignements ou gardent le silence malgré les risques encourus. Cette solidarité quotidienne, souvent méconnue, constitue l'une des plus belles pages de l'histoire de la commune.



Une mémoire reconnue

À l'été 1944, les hommes issus du 1er RI participent activement à la Libération du Berry, notamment de Bourges, avant que le régiment ne soit officiellement reconstitué à partir des Forces françaises de l'Intérieur.

L'engagement exceptionnel du régiment est reconnu par la Nation. Son drapeau porte aujourd'hui l'inscription « Résistance Berry 1944 », témoignage unique de son rôle dans la lutte clandestine. Le 1er Régiment d'Infanterie demeure également le seul régiment issu de l'Armée d'Armistice à avoir reçu la Médaille de la Résistance française.

Ces distinctions honorent autant les soldats que les femmes et les hommes du Berry qui les ont soutenus dans leur engagement.

Une mémoire tournée vers l'avenir

Le parrainage entre la Ville de Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie est bien plus qu'un geste symbolique. Il consacre une histoire commune, faite de courage, de solidarité et de fidélité à la France.

Il rappelle que la liberté ne s'est pas construite uniquement sur les champs de bataille, mais également grâce à l'engagement quotidien d'habitants ordinaires confrontés à des circonstances extraordinaires.

La devise du régiment, gravée sur la stèle, illustre cette mémoire et résume parfaitement cet héritage :

Praeteriti fides, exemplumque futuri

« Fidélité au passé, exemple pour l'avenir. »

Elle exprime toute la vocation de ce parrainage : honorer ceux qui nous ont précédés et transmettre aux jeunes générations les valeurs qui unissent depuis plus de quatre-vingts ans la commune de Trouy et le « Premier de Ligne ».

Rendez-vous le 12 septembre 2026

La cérémonie officielle de parrainage entre la Ville de Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie se déroulera le samedi 12 septembre 2026 à 14h15 sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville.

Habitants, autorités civiles et militaires, anciens combattants, porte-drapeaux, associations patriotiques et jeunes générations seront réunis pour célébrer cette mémoire commune et rendre hommage à celles et ceux qui, dans l'ombre comme au combat, ont permis à la France de retrouver sa liberté.



Repères historiques

- 22 juin 1940 : signature de l'armistice ; la ligne de démarcation traverse le Cher et coupe la commune de Trouy entre zone occupée et zone libre.
- 1940-1942 : la 7^e compagnie du 1er Régiment d'Infanterie est stationnée à Trouy.
- 11 novembre 1942 : dissolution de l'Armée d'Armistice ; sous l'impulsion du colonel Bertrand, les hommes du 1er RI rejoignent la Résistance.
- Été 1944 : participation du régiment à la Libération du Berry et reconstitution du 1er RI.
- 12 septembre 2026 : cérémonie officielle de parrainage entre la Ville de Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie.

M. DENIS LE FOLL DISTINGUÉ LORS DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

À l'occasion des cérémonies du 8 mai 2026, l'UNC de Trouy a rendu hommage à plusieurs de ses adhérents pour leur engagement. Le moment fort de cette journée a été la remise exceptionnelle de la médaille du Mérite Grand Or de l'UNC à M. Denis Le Foll, 95 ans, ancien parachutiste, ancien combattant d'Afrique du Nord et membre de l'association depuis 1985. Très impliqué dans la vie de l'UNC, où il a notamment été trésorier et vice-président, il a été récompensé pour son parcours exemplaire et son dévouement au devoir de mémoire.

Au cours du repas de l'association, trois autres adhérents ont également été décorés : Simon Fontimpe (Mérite Argent), Michel Pérot (Mérite Bronze) et Éric Mandin (Mérite Bronze). L'UNC de Trouy a profité de cette journée pour inviter de nouveaux membres à rejoindre ses rangs afin de poursuivre la transmission de la mémoire des anciens combattants.

L'UNC de Trouy invite toutes les personnes intéressées à rejoindre ses rangs afin de contribuer à la préservation du devoir de mémoire et à la transmission des valeurs portées par nos anciens combattants.



UNE CHARRUE CENTENAIRE REJOINT LE PATRIMOINE COMMUNAL

Le 10 juin 2026, la commune de Trouy a reçu en don une ancienne charrue de la part de Claude Barthet, installée dans le jardin potager du parc du Château Rozé.

Fabriquée en fer forgé au début du XXe siècle par Marcel Taboulet, maréchal-ferrant à Trouy, cette charrue constitue un témoignage du savoir-faire artisanal et de l'histoire rurale de la commune.

Restaurée par l'artisan Alain Montpied, elle a retrouvé son éclat tout en conservant son authenticité.

Le service espaces verts a aménagé le site pour la mettre en valeur.

La Municipalité remercie Claude Barthet pour ce don, qui contribue à préserver le patrimoine agricole et artisanal de Trouy pour les générations futures.





LES ATELIERS DE BÉA

vous proposent de venir découvrir l'ensemble de leurs activités
le lundi 14 septembre à partir de 15h au Centre de Loisirs.
Ouvert à tous.

Balade

Le 7 septembre à 14 h 30 Chemin des Coudres.
Ouvert à toutes et à tous, pour partager de bons moments de convivialité.

Venez nombreux, seul(e), entre amis ou en famille. Chacun est le bienvenu !

Jeux et tricot

Les lundis 14 et 28 septembre - 12 octobre - 9 et 23 novembre de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot ou autres au Centre de Loisirs.

Rumi-bar

Les 26 octobre et 26 novembre au Popito à 15h Rummikub (apporter vos jeux).

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 20 38 51



UNE JOURNÉE D'ÉVASION POUR LES ATELIERS DE BÉA

Une trentaine d'ainés des Ateliers de Béa ont participé à une journée découverte à Crozant, au lac d'Éguzon et à Gargilesse.

Après un déjeuner au bord du lac, les participants ont profité d'une promenade en bateau commentée, avant de visiter la maison de George Sand à Gargilesse, l'un des Plus Beaux Villages de France.

Cette sortie, mêlant détente, découverte et convivialité, s'est achevée autour d'un pot de l'amitié avant le retour à Trouy. Une belle journée, parfaitement organisée par Béatrice, qui a enchanté l'ensemble des participants.



UN PIQUE-NIQUE CONVIVAL POUR CLÔTURER LA SAISON

Les Ateliers de Béa ont réuni près de 30 aînés trucidiens pour leur pique-nique de fin de saison, organisé à l'ombre des arbres près de l'Espace Jean-Marie Truchot.



Après un déjeuner partagé dans une ambiance chaleureuse, les participants ont prolongé ce moment de convivialité avec un jeu de mimes animé par Béatrice. Rires, échanges et bonne humeur étaient au rendez-vous, offrant une belle conclusion à cette saison.



ANIMAUX À TROUY

Quelques rappels importants



La municipalité de Trouy est très souvent sollicitée concernant des animaux errants ou non.

Afin d'apporter une information claire à chacun, nous souhaitons rappeler les points suivants :



ANIMAUX PERDUS

Nous comprenons l'inquiétude des propriétaires lorsqu'un animal disparaît. Cependant, la Ville ne peut pas publier systématiquement les nombreuses demandes de recherche qui lui sont adressées. Il existe aujourd'hui plusieurs sites internet et groupes spécialisés, particulièrement efficaces, dédiés à la diffusion des avis de recherche d'animaux.



En revanche, si votre animal est égaré, vous pouvez le signaler en mairie. **Si une personne nous informe de la présence d'un animal errant correspondant à votre signalement, nous pourrions alors vous mettre en relation.**



ANIMAUX PRÉSENTS DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les signalements concernant l'intrusion de chats ou d'autres animaux dans des jardins ou des propriétés privées relèvent, dans la majorité des cas, de situations assimilées à des différends de voisinage. La commune ne dispose d'aucun pouvoir pour intervenir dans ce type de conflit.



Nous invitons donc chacun à privilégier le dialogue et la recherche d'une solution amiable entre voisins, dans un esprit de respect mutuel.



MALTRAITANCE ANIMALE

Des signalements nous ont récemment été transmis concernant des chats retrouvés blessés sur le secteur de Trouy Bourg.

Si vous êtes victime d'un acte de maltraitance sur votre animal ou si vous constatez des faits pouvant relever de la maltraitance animale, **nous vous encourageons vivement à déposer plainte auprès des services de police ou de gendarmerie.**



Vous pouvez également informer la mairie de toute situation anormale ou préoccupante que vous auriez constatée. Ces informations pourront être utiles pour orienter les services compétents.



UNE PÉRIODE ESTIVALE PARTICULIÈRE

En cette période de congés estivaux, les services municipaux ainsi que les élus fonctionnent avec des effectifs réduits.

Malgré cela, nous restons mobilisés pour répondre aux situations relevant des compétences de la commune.



Nous avons malheureusement constaté, à plusieurs reprises, des comportements irrespectueux envers des agents municipaux à l'occasion de certaines sollicitations.

Nous rappelons que les agents ne font qu'appliquer la réglementation et que la municipalité ne peut être tenue responsable de situations qui ne relèvent pas de ses compétences.



Merci à tous les Trucidiens

pour leur compréhension, leur civisme et leur bienveillance, tant envers les animaux qu'envers les agents municipaux qui œuvrent chaque jour au service de tous.



villedetrouy.fr

LE CASQUE DEVIENT OBLIGATOIRE POUR LES CONDUCTEURS DE TROTINETTES

Face à la hausse des accidents impliquant des trottinettes électriques, le préfet du Cher, Philippe Le Moing Surzur, a rendu obligatoire, depuis le 3 juillet, le port d'un casque homologué pour tous les conducteurs de trottinettes électriques circulant sur les voies publiques, y compris les pistes cyclables.

Cette décision intervient alors que l'accidentalité est en forte progression dans le département, avec six accidents, un décès et sept blessés recensés au cours des cinq premiers mois de 2026. Au niveau national, 79 utilisateurs de trottinettes ont perdu la vie en 2025 et près de 1 100 ont été gravement blessés.

Le préfet rappelle que le casque est un équipement essentiel pour limiter les traumatismes crâniens et recommande également le port de gants, de vêtements ou accessoires rétro réfléchissants ainsi qu'un éclairage complémentaire de nuit. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE

LE PORT DU **CASQUE** DEVIENT OBLIGATOIRE

pour les trottinettes électriques dans le Cher

 **À partir du 06 juillet 2026**

 **Casque attaché et conforme**

 **Le port du casque réduit de **70%** le risque de blessure crânienne grave**



Rappel de la réglementation


1 seule personne


14 ans min.


Assurance obligatoire


Moteur limité à 25km/h


Trottoirs interdits


Casque audio interdit

Conception : préfecture de Cher - M4C1 - juillet 2026

TELETHON : COLLECTE DE PILES

La Municipalité continue la récolte des piles (1 pile = 1 don). Pour chaque tonne de piles récupérées, 250 € sont reversés au profit de l'AFM-Téléthon pour la recherche médicale.

Les tonnes collectées sont recyclées et servent à la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal. Cette opération d'envergure nationale est porteuse de sens, car elle combine protection de l'environnement et aide à la lutte contre les maladies génétiques rares.

Vous pouvez déposer vos piles à l'accueil de la mairie. Un petit geste pour une grande cause !

1  **= 1**  **DON**
de l'énergie pour le Téléthon !

Téléthon



PASSAGE À L'HEURE D'HIVER 2026

Le passage à l'heure d'hiver s'effectuera quant à lui dans la nuit du **samedi 24 octobre 2026 au dimanche 25 octobre 2026**.

A 3 heures du matin, il sera 2 heures, nous permettant de dormir une heure supplémentaire.

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE : CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 11 AOÛT 2026



Depuis le 11 août 2026, les règles encadrant le démarchage téléphonique ont évolué afin de mieux protéger les consommateurs contre les appels commerciaux non souhaités.

Désormais, le démarchage téléphonique est interdit par principe, quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise. Un professionnel ne peut vous contacter à des fins commerciales que dans deux situations :

- si vous êtes déjà client et que l'appel concerne un contrat en cours (proposition d'un service complémentaire ou amélioration de votre offre, par exemple) ;
- si vous avez donné au préalable votre accord explicite pour être contacté à des fins commerciales. Cet accord doit être libre, clair et peut être retiré à tout moment.

Les entreprises autorisées à vous appeler doivent également respecter les horaires prévus par la réglementation : du lundi au vendredi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h, hors samedis, dimanches et jours fériés, sauf si vous avez expressément accepté un autre créneau.

Autre nouveauté importante : tout contrat conclu à la suite d'un démarchage téléphonique ne respectant pas ces nouvelles règles est désormais nul.

En cas d'appel abusif ou non conforme, vous pouvez effectuer un signalement sur la plateforme SignalConso, mise en place par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

Enfin, le démarchage étant désormais interdit par défaut, le service Bloctel a été supprimé depuis le 11 août 2026. Il n'est donc plus nécessaire de s'y inscrire pour limiter les appels commerciaux.

Ces nouvelles dispositions visent à renforcer la protection des consommateurs et à lutter plus efficacement contre les pratiques commerciales intrusives.





SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

10h à 12h et 14h30 à 17h30

**JOURNÉE EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE**



VISITE DU CHÂTEAU

VISITE GUIDÉE AVEC PATRICK
à 11h, 14h, 16h
pour une découverte du
patrimoine végétal de notre ville

EXPOSITION
Salle des actes
*George Sand
et Simone Veil*

CHASSE AU TRÉSOR
Pour les enfants de 6 à 10 ans
Dans le parc du **Château Rozé** –
aventures, énigmes et surprises
garanties !

Une journée familiale, culturelle et conviviale à ne pas manquer !

— Entrée libre – Ouvert à tous —



EXPOSITION
SUR LA
GUERRE 14-18

SE SOUVENIR POUR COMPRENDRE, TRANSMETTRE POUR L'AVENIR

LE 11 NOVEMBRE 2026

**À L'HÔTEL DE VILLE
SALLE DES ACTES**

🕒 DE 10H À 12H
🕒 DE 14H À 17H

14-18
HOMMAGE À TOUS CEUX QUI ONT DONNÉ
LEUR VIE POUR LA FRANCE





La Municipalité de Trouy
invite tous les habitants, petits et grands,
à participer au

CONCOURS
de la plus belle
MAISON
décorée
de Noël !

Sortez guirlandes, étoiles, rennes lumineux
et boules colorées : que votre façade,
balcon ou jardin fasse briller les yeux
des passants !

Laissez parler
votre imagination !

FAÇADE

📄 TÉLÉCHARGEZ
votre bulletin d'inscription
sur
villedetrouy.fr
ou tél. : 02 48 64 78 13
ou 02 48 64 78 18
ou par mail à
valerie.georges@ville-trouy.fr

BALCON

📅 DATE LIMITE
D'INSCRIPTION
**vendredi
11 décembre
2026**

JARDIN

🏆 REMISE DES PRIX
**vendredi
18 décembre
2026**

Partageons ensemble la magie de Noël !

Chaque décoration contribue à rendre notre commune plus festive
et à émerveiller petits et grands.

À vos guirlandes, prêts... décorez !



ACTIVITÉS PERMANENTES 2026-2027

Inscriptions septembre 2026

ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT

Country	Lundi 19h30-21h30 (reprise 21 sept)
Gym FFT	Lundi 18h30-19h30 (reprise 28 sept) Mar 19h-21h / Mer 19h-21h / Jeu 19h-21h / Ven 9h30-11h30 (reprise 28 sept)



SALLE MULTISPORTS

Corps et Danse	Lun 15h30-22h / Mer 14h-20h30 (reprise 16 sept)
Gym FFT	Mer 9h30-11h30 / Ven 9h30-11h30 (reprise 23 sept)
Yoga	Mar 10h30-11h45 (reprise 15 sept)
Gym équilibre	Mar 14h30-16h30 (reprise 15 sept)
Judo	Mar 17h-18h30 (reprise 15 sept)
Krav Maga	Mar 18h40-21h15 (reprise 15 sept)
Serey gym	Mer 20h30-22h / Jeu 18h30-22h / Ven 19h-22h (reprise 16 sept)
Basket	Ven 17h-18h30 (reprise 18 sept)
École élémentaire	Jeu 14h-16h (reprise 17 sept)



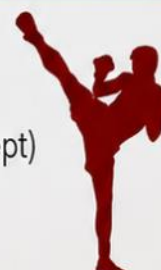
BIBLIOTHÈQUE

Peinture	Mer 18h-20h30 (reprise 02 sept)
----------	---------------------------------



CENTRE CULTUREL TROUY NORD

Gym volontaire	Mer 16h45-17h45 / Jeu 16h15-17h15 (reprise 9 sept)
Chorale	Mer 18h15-20h15 (reprise 9 sept)
Kick Boxing	Mar 19h-21h / Jeu 19h-21h / Ven 19h-21h (reprise 08 sept)
Corps et Danse	Mar 18h30-21h30 / Jeu 18h30-21h (reprise 15 sept)
Calliope culture	Lun 18h-21h (reprise 14 sept)



3ème édition
Salon du
BIEN - ÊTRE

Sam 5 sept 26:
14h-19h
Dim 6 sept 26:
10h30-18h

“Se réunir autour de
votre bien-être!”


Programme complet
sur HypSoA

ENTREE GRATUITE

Exposants
Ateliers
Tombola
Buvette
Restauration

Une partie des
bénéfices
reversée à :


Espace Jean-Marie Truchot
Trouy Bourg

Ne pas jeter sur la voie publique

TROUY
Fête des flots
12 & 13 septembre 2026
Espace Jean-Marie Truchot

Fête foraine

**Boissons
Et restauration
Sur place**

**Concert
Gratuit
Samedi 18h
Dimanche 12h**

produits de la mer
produits du terroir
marché artisanal
brocante
soirée dansante
animations
trouytempstlibre@outlook.fr

BROCANTE
De la
Fête des Flots
2026

DIMANCHE 13 SEPT

26 LE MÈTRE
5 ML MINIMUM

ARRIVÉE À PARTIR DE 6H
PLACEMENT DANS L'ORDRE D'ARRIVÉE

AU PROFIT DE
LA CLASSE DE NEIGE DES
CMI DE TROUY NORD

INSCRIPTION AU 06.65.07.73.32

TROUY **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026**

Marche
de la *fête des flots*

 **DÉPART**
DE 7h30 À 10 h

 **DE L'ESPACE**
JEAN MARIE TRUCHOT

 **APPORTER**
VOTRE Gobelet

 **20 km. 4 €**

 **15 km. 3,50 €**

 **10 km. 3 €**

 **5 km. 2 €**

Venez nombreux!

 **06 29 65 74 87**

ENTENTE DES MARCHEURS DE TROUY **IPNS**

Oyé Moussaillons!
Les Flibustiers de la Mélasse voguent vers de nouvelles découvertes !
L'embarquement est prévu le
Mercredi 16 septembre 2026 à 19h30!
Nous jeterons l'ancre à l'Espace Jean-Marie Truchot
Avenue du cabaret
18570 Trouy

Participation membre : 15 €
Participation découverte : 25 €
Réservation obligatoire (places limitées)
lesflibustiersdelamelasse@hotmail.com

SAVE THE DATE



Des Fils et du Cœur

TROUY

DÉFILÉ
de mode

— ★ #4 ★ —

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

SAMEDI
19
SEPTEMBRE

OUVERTURE DES PORTES
20H

DÉBUT DU SHOW
20H30

DÉFILÉ
SUIVI D'UNE
SOIRÉE DANSANTE

ANIMATIONS
ARTISTIQUES

ENTRÉE
LIBRE

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
«LES ROSES POUDRÉES»

Et bien
d'autres
sponsors...




**FESTIVAL DES ARTS
DE TROUY**

EXPOSITION DES TABLEAUX DES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION
DE L'ATELIER DES COULEURS DE TROUY

Samedi 26/09
15h - 19h
dimanche 27/09
10h - 18h

INVITEE D'HONNEUR
ARMELLE DESAGES
ARTISTE ANIMALEIRE
DIPLOME NATIONAL D'ART ET
TECHNIQUE

IPNS - conception graphique Atelier des Couleurs de Trouy

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
TROUY

ENTREE GRATUITE - TOMBOLA

Ville de Trouy

Atelier des Couleurs de Trouy





BOURSE AUX VÊTEMENTS HIVER



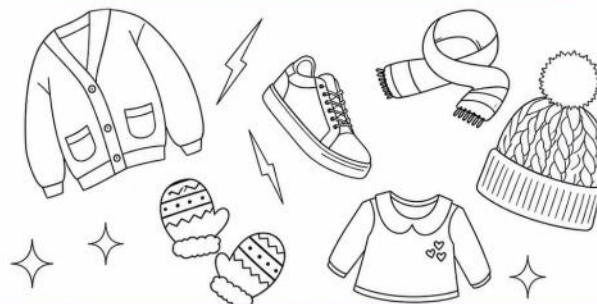
SAMEDI 3 OCTOBRE 2026



8H30 - 17H



Vêtements Enfants HIVER (0 à 18 ans/S)
et accessoires de puériculture



ESPACE
JEAN MARIE TRUCHOT
18570 TROUY



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
06 37 10 03 35
gpetrouybourg@outlook.fr

TROUY (18)
DIMANCHE
4 OCTOBRE



DÉJEUNER DANSANT
À PARTIR DE
11 H 45

THÉ DANSANT
SEUL **10 €**
À PARTIR DE
14 H 30

Menu
• Sangria et tapas
• Paëlla
• Tiramisu au turôn
• Café

32€

ORCHESTRE
JÉRÔME GAUTHIER

RÉSERVATION AVANT LE 27 SEPTEMBRE
06.89 81.81.72 À PARTIR DE 18 H 00

SOIRÉE
DANSANTE
AVEC REPAS

DES ANNÉES 80
A NOS JOURS!

80's 90's 2000's 2010's AUJOURD'HUI

TROUY
SALLE DES FÊTES
JEAN-MARIE TRUCHOT

SAMEDI
10 OCTOBRE
2026

À PARTIR DE
19H30

MENU
TRIO DE PÂTES
LASAGNES
TIRAMISU

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
AVANT LE 5 OCTOBRE

REPAS + SOIRÉE
20€

INFOS & RÉSERVATIONS
07 87 41 50 03

FIESTA 4D
S'OCCUPE DE L'AMBIANCE!

Les boulettes du cœur
et Festi'Lien
organisent

LOTO

De nombreux lots
à gagner!

DIMANCHE
11 OCTOBRE 2026

DÉBUT DES JEUX À 14 H 30
OUVERTURE DES PORTES À 13 H 30

Trouy (18)
• ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT •

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

PARTIES SPÉCIALES

VEZ NOMBREUX EN FAMILLE OU ENTRE AMIS!

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
animé par Karine **06 63 04 04 55**

16 OCTOBRE
DE 18H À 19H30

SOIRÉE SPÉCIALE HALLOWEEN

DÉGUISEMENT REQUIS!

Espace Jean Marie Truchot
TROUY BOURG

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES ADHÉRENTS
2€/ENFANT POUR LES NON ADHÉRENTS

RÉSERVÉ À TOUS LES ENFANTS SCOLARISÉS À TROUY

INFOS ET RÉSERVATIONS:
ecoletrouynord@gmail.com
ou gpetrouybourg@outlook.fr

PAS PLEURER

D'après Lydie Salvayre

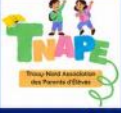
THÉÂTRE AVARICUM
Invitée par la compagnie du Dernier Soleil

SALLE JEAN MARIE TRUCHOT
À TROUY

6 NOVEMBRE 2026
20H

ENTRÉE : 10 EUROS

Copyright © Éditions du Seuil, 2014



LOTO BINGO

DE NOMBREUX LOTS ET BONS D'ACHAT À GAGNER !

SAMEDI 7 NOV 20H00

TROUY

Espace Jean Marie Truchot

ANIMÉ PAR CORINE

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !

Console, télévision, air frayer, enceinte connectée, partie apéro...

RÉSERVATION AU
06 77 54 48 50

Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

14h30

Espace JM Truchot
TROUY

THÉ DANSANT

animé par
Mickaël PIGEAT

Organisé par
l'Entente des Marcheurs de Trouy

06 29 65 74 87 | IPNS

ENTRÉE **10€**



BOURSE AUX JOUETS

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

8H30 - 16H

Jouets, puzzle, déguisements, livres, jeux d'éveil, jeux vidéo, jeux d'imitation, jeux de société, jeux extérieur...



ESPACE JEAN MARIE TRUCHOT
18570 TROUY

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
06 37 10 03 35
gpetrouybourg@outlook.fr

THÉ DANSANT

Organisé par l'UNC TROUY

Dimanche 15 Novembre 2026
De 14h30 à 19h30

Avec
L'Orchestre Pascal Terrible

Espace Jean-Marie TRUCHOT - 18570 TROUY

Entrée : 10 € par personne

Ambiance conviviale - Danse - Musique - Bar

SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 - 19h30
Espace JMT

SOIRÉE ANIMÉE PAR UN DJ

Menu 12 €
Paëlla
Fromage
Dessert

Buvette
Les boissons ne sont pas incluses dans le prix

Le prix de la bouteille de Beaujolais sera indiqué sur place.

Repas sur réservation auprès des ASSMAT
au 06 99 43 38 77 ou assmatdetrouy@gmail.com.

Paiement à la réservation
(par chèque ou par Hello Asso) à l'ordre des ASSMAT.
Réservation jusqu'au 6 novembre.

Paiement non remboursable sauf sur présentation d'un certificat médical.

CONCERTS

de l'association, les Compagnons de Choeur

AVEC
LES AFOUBERTIS

SAMEDI 21 NOVEMBRE
20h30 À TROUY
Espace JMT

Venez partager un moment de convivialité et de bonne humeur en musique !

DIMANCHE 4 OCTOBRE
15h30

À L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR À BOURGES

Rejoignez-nous pour une soirée placée sous le signe du chant et du partage !

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
à partir de 19h

AU CHÂTEAU DE VILLEMENARD

Un moment de musique et d'émotion

Marché de Noël

CRÉATEURS, ARTISANS...

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026
À TROUY

Venez découvrir de nombreux créateurs, artisans, idées cadeaux et gourmandises pour préparer les fêtes de fin d'année !
Venez nombreux !

RÉSERVATION ET INFORMATION
ecoletrounord@gmail.com

PLACES LIMITÉES



SAISON 2026-2027

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		9H30 – 10H30 PILATES		9H30 – 10H00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
		10H30 – 11H30 YOGA		10H00 – 11H00 PILATES
				11H00 – 11H30 STRETCHING
18H30 – 19H30 BODYTEAK FITDANSE	19H00 – 20H00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE	19H00 – 20H00 CARDIO STEP	19H00 – 20H00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE	
	20H00 – 21H00 KARIBBEAN FIT DANCE	20H00 – 21H00 FIT ATTACK	20H00 – 21H00 PILATES	

TARIFS ANNUELS

TROUY : 150€

A partir de 2 pers. du même foyer* : 140€/pers.

EXTERIEUR : 170€

A partir de 2 pers. du même foyer* : 160€/pers.

* Justificatif de domicile obligatoire

INSCRIPTIONS

Age minimum autorisé : 16 ans

Assurance : chacun(e) se doit d'avoir une assurance personnelle pour sa propre activité.

A SAVOIR

Chaussures de sport propres obligatoires

Pilates & Yoga pieds nus, chaussettes autorisées

Prévoir tapis de sport

SEMAINE DECOUVERTE GRATUITE du 21/09/2026 au 25/09/2026

INSCRIPTIONS :
Le 25/09/2026 de 17H30 à 21H00
SALLE MULTISPORT TROUY

2 photos obligatoires pour les nouveaux adhérents



FF Trouy



FF Trouy



fftrouy@gmail.com

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter les numéros suivants
06 03 41 23 80 ou 06 30 09 30 66

AGVLD

DE TROUY TALLERIES

Bougez, gardez l'équilibre et prenez soin de vous !

SAISON 2026-2027

Reprise des cours !

Une ambiance conviviale et dynamique !

Venez essayer gratuitement !

SALLE MULTISPORTS TROUY BOURG

À PARTIR DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

GYM ÉQUILIBRE

TOUS LES MARDIS

14h30 à 16h30

Deux séances d'une heure

CENTRE CULTUREL DES TALLERIES - TROUY NORD

REPRISE À PARTIR DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

FITNESS POSTURAL

• ÉQUILIBRE • ET PLUS

MERCREDI : 16h45 à 17h45

JEUDI : 16h15 à 17h15

ON VOUS ATTEND NOMBREUX ET NOMBREUSES POUR CETTE REPRISE DANS UNE TRÈS BONNE AMBIANCE !

✓ Venez vous renseigner, ✓ découvrir nos activités et faire un **essai gratuit** pour vous donner un aperçu !

Ouvert à tous et à tous les niveaux !

RENSEIGNEMENTS 06 29 73 57 43 | 06 12 95 75 13

KMG 18

KRAV MAGA SELF DEFENSE

18570 TROUY

2 SÉANCES DE DÉCOUVERTE GRATUITES !

Séance le mardi à partir de 18h40

SE DÉFENDRE EFFICACEMENT

DÉVELOPPER CONFIANCE ET MAÎTRISE

SE DÉPASSER PHYSIQUEMENT ET MENTALEMENT

FEMMES ET HOMMES DÈS 14 ANS | COURS ADAPTÉS À TOUS NIVEAUX | UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ÉPROUVÉE | DES INSTRUCTEURS QUALIFIÉS

WWW.KMG18.FR

SALLE OMNISPORTS AVENUE DU CABARET 18570 TROUY

RENSEIGNEMENTS : 06 52 70 67 69 | kmg18cher@gmail.com

CORPS & DANSE

Saison 2026-2027

Reprise des cours mardi 15 septembre

LUNDI	17H25 - 18H15	Initiation 1	CP / CE1
	18H15 - 19H15	Moderne 2	6e / 5e
	19H15 - 20H30	Moderne Ados	Lycée selon niveau
	20H30 - 21H45	Moderne adultes Intermédiaire 1	—
MARDI	18H30 - 19H30	Contempo Ados / Débutants	Ados / Adultes
	19H30 - 20H45	Moderne Adultes débutants	Adultes
MERCREDI	14H15 - 15H15	Moderne 1	CM1 / CM2
	15H15 - 16H15	Initiation 2	CE1 / CE2
	16H15 - 17H00	Éveil	Moyenne et grande section
	17H15 - 18H15	Moderne Pré-ados	4e / 3e / 2de débutants
JEUDI	18H50 - 20H10	Moderne adultes Intermédiaire 2	—
	18H30 - 19H30	Contempo adultes	Adultes

Un espace pour danser, se découvrir et s'épanouir

LIEUX
TROUY BOURG - salle multisports
TROUY NORD - Centre Culturel

CONTACT
ANNE THANG
06 60 20 59 93
corpsetdanse18@gmail.com

SUIVEZ-NOUS
Corps & Danse
@corps_etdanse

AMERICAN COUNTRY'S 1836

Membre FF Danse.

LUNDI * 19H30-20H30

COURS DE DANSE COUNTRY

Niveau Débutant

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
AVENUE DU CABARET, 18570 TROUY

Renseignements:
Maxence - 06 50 69 00 25
contact@americancountrys.fr
www.americancountrys.fr

A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

05 et 06/09	Salon du Bien-être, HYPSOA	16/09	Dégustation de rhum, Les Flibustiers de la Mélasse
12 et 13/09	Fête des Flots, TTL	19/09	Défilé de mode, Des Fils et du Cœur
13/09	Brocante des flots, TNAPE Randonnée des flots, EMT	26 et 27/09	Exposition, Atelier des Couleurs
03/10	Bourse aux vêtements, GPE	11/10	Loto, Les Boulettes du Cœur et Festi'Lien
04/10	Thé dansant, Comité des Fêtes	16/10	Halloween, TNAPE et GPE
10/10	Soirée dansante, TTL	24 et 25/10	Stage, American Country's
		31/10	Chapitre d'hiver, Confrérie des Chevaliers d'Hypocras
1er/11	Manifestation municipale, Municipalité	20/11	Fête du Beaujolais, ASSMAT
06/11	Théâtre, Compagnie du Dernier Soleil	21/11	Concert, Compagnons de Chœur
07/11	Loto, TNAPE	22/11	Marché de Noël, TNAPE
08/11	Thé dansant, EMT	27/11	Remise des arbres aux nouveaux trucidien, des prix aux concours des maisons fleuries et jardins potagers, Municipalité
14/11	Bourse aux jouets, GPE	28 et 29/11	Marché de Noël, Festi'Lien
15/11	Thé dansant, UNC-AFN		

HÔTEL DE VILLE

12/09	Parrainage 1er Régiment d'Infanterie	11/11	Exposition guerre 14-18, Municipalité
19/09	Journée du patrimoine, Municipalité	18/12	Remise des prix du concours des maisons décorées de Noël, des piles et dons Téléthon, Municipalité

Conseils municipaux : 29 septembre, 10 novembre et 15 décembre

COMMEMORATIONS AU MONUMENT AUX MORTS

25/09	Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives
16/10	Hommage au soldat inconnu de la guerre d'AFN
11/11	Armistice 14/18 et commémoration annuelle de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les Morts pour la France
05/12	Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie